© Drogues Info Service - 6 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

cannabis et mon fils de 18 ans

Par Profil supprimé Postée le 02/07/2012 15:28

> Bonjour, Je pensais que mon fils de 18 ans, ne consommait plus depuis 1 an. Il avait été suivi par quelqu'un de chez vous pendant plusieurs mois. Depuis quelques semaines, j'avais des doutes ... et cette aprés midi j'ai trouvé 30g de canabis dans sa chambre. Je ne sais pas comment me comporter. Je lui ai prit biensur mais j'ai peur qu'il ait des ennuis à cause de ça et je ne veux pas qu'il raméne ça chez nous, je ne veux pas qu'il fume. Que faire ? merci.

Mise en ligne le 03/07/2012

Bonjour,

Vous aviez des doutes depuis quelques temps quant à une éventuelle consommation de votre fils et avez trouvé du cannabis dans sa chambre. Après avoir arrêté et s'être fait aider pour cela, il semble donc qu'il ait à nouveau eu besoin de ce produit. L'essentiel, de votre côté, est de pouvoir en parler avec lui. Partager son ressenti, ses inquiétudes permettra à chacun de mieux savoir où l'autre en est et d'envisager les aides possibles. Il a déjà été suivi par un professionnel ; si l'accompagnement s'était bien passé, vous pouvez lui proposer de reprendre contact avec ce centre. Il n'était pas suivi chez nous puisque nous fonctionnons uniquement par téléphone et sur internet pour des informations, du soutien et une orientation, si nécessaire.

Vous ne voulez pas qu'il fume, c'est bien compréhensible de la part d'un parent. Il existe diverses raisons de consommer un produit psychotrope, ces raisons sont propres à chacun. Mais quand une consommation est régulière, solitaire, elle vient souvent signifier qu'il y a un problème, une souffrance que la personne cherche à solutionner, à apaiser. Il est important de garder cela en tête lors des disucssions, afin de n'être pas uniquement focalisé sur le souhait d'arrêter ou sur les risques encourus. Tout ceci doit bien entendu faire partie de l'échange, mais une ouverture sur ce que le produit apporte, le bien qu'il procure à celui qui le fume, peut aider à avancer. En tant que parent, vous pouvez vous sentir démunie quant aux réactions à avoir, aux choses à dire... Vous pouvez vous aussi contacter le centre qui recevait votre fils, et ce pour des informations et du soutien. En effet, les centres de soins reçoivent autant les personnes consommatrices que les personnes de leur entourage.

Nous vous indiquons en fin de message les coordonnées du centre de soins (CSAPA : centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) dont dépend la permanence de votre ville.

Pour d'autres informations, ou si vous souhaitez parler de la situation qui vous préoccupe, vous pouvez contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Association Information Prévention Addictions Ariège

18 bis allées de Villotes
09000 FOIX

Tél : 05 61 05 01 93
Secrétariat : Lundi au vendredi 9h/12h30 et 13h30/17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Uniquement sur rendez-vous, lundi au vendredi 9h/12h30 et 13h30/17h.
Accueil du public : Possibilité de rendez-vous en dehors des horaires du secrétariat. Possibilité de consultations sur rendez-vous à : Saint Girons, Pamiers, Lavelanet, Mirepoix et Le Mas d'Azil et Tarascon.

Voir la fiche détaillée